

Être bien assuré
pour votre logement
c'est tellement simple !



ALTIMA

Vos avantages :

ÉCONOMIQUE

- Grâce à notre offre adaptée, diminuez votre budget assurance habitation.
- Un paiement mensuel.

FACILE

- Nous prenons en charge gratuitement la résiliation auprès de votre assureur.

SÉCURISANT

- Vous remplissez vos obligations de locataire,
- **Assistance** en cas de perte de clés, problèmes de plomberie, ...
- **Couverture des évènements de la vie quotidienne qui dégradent votre logement** : dégâts des eaux, bris de vitre, incendies, ...

Exemple pour un T3 : 14€/mois TTC.

Assurez votre logement à un coût très avantageux car calculé au plus juste.



Réalisez un devis, c'est ici, simple et rapide !

www.altima-assurances.fr/partenaires/assurance-habitation-locataire



Une assurance en quelques clics :

- 1 Je vais sur le site : www.altima-assurances.fr/partenaires/assurance-habitation-locataire
- 2 Je saisis mon code logement pour obtenir mon devis.
- 3 Je paye la première mensualité par carte bancaire.
- 4 Je reçois par email mon attestation d'assurance, c'est fait, je suis assuré.

altima

ALTIMA ASSURANCES, SA au capital de 26 965 400 € entièrement libéré, RCS Niort n° 431 942 838, Entreprise régie par le Code des Assurances ; Produits distribués et gérés par ALTIMA COURTAGE, SAS de courtage d'assurance et de réassurance au capital de 1 100 000 €, n° Orias 07 000 818 (www.orias.fr), RCS Niort n° 413 990 102, , Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L.512-6 et L.512-7 du Code des Assurances.

Sièges sociaux sis 275 rue du Stade 79180 CHAURAY / Entreprises soumises au contrôle de l'ACPR - 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09.